



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 23 novembre 2020

Heure : 18 h

Endroit: À huis-clos (disponible au public le 24 novembre 2020).

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 novembre 2020.

2. Administration générale :

2.1. Avis de motion relatif à la présentation du règlement R2020-739 décrétant une dépense de 980 000 \$ et un emprunt au montant de 980 000 \$, remboursable sur quinze (15) ans, pour la réfection de la route Saint-Georges.

2.2. Dépôt du règlement R2020-739 décrétant une dépense de 980 000 \$ et un emprunt au montant de 980 000 \$, remboursable sur quinze (15) ans, pour la réfection de la route Saint-Georges.

3. Loisirs, culture, vie communautaire et tourisme :

3.1. Entente de développement culturel 2021-2023 – Adoption du plan d'action triennal.

3.2. Poste de coordonnatrice aquatique – Autorisation d'embauche.

3.3. Toile pour la patinoire extérieure – Autorisation d'achat.

4. Autres :

4.1. Période de questions.

4.2. Levée de la séance extraordinaire du 23 novembre 2020.